

**Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal  
EN DATE DU 27 JUIN 2024  
A 18 heures 30**

**Secrétaire de séance** : M. DOMINGUES Yvesl

**Membres présents** :

M. MACHARD Bruno

M. GALLAND Jean-François

M. PUJOL Gilbert .

M. CARDOT Jules

M. BUCHER Noël

Mme TISSERAND Martine

M. BOURGEOT Alix

M. DOMINGUES Yves

Mme HURAUX Hélèn

**Absents excusés** : Mmes BATOT-FRANÇOIS Nathalie, MANTEY Josiane, MAGUET Valérie

**Absents** : Mmes GAULIARD Cécile, M. CLOT Jean-Paul

**Pouvoirs** : Mme BATOT-FRANÇOIS Nathalie à Mme HURAUX Hélène, Mme MAGUET Valérie à Mme TISSERAND Martine

**VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le procès-verbal de sa dernière réunion en date du 14 juin 2024.

**DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE EN VERTU D'UNE DÉLÉGATION**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

- Vu l'article L2122-22 du CGCT
- Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du 05 juin 2020
- Considérant l'obligation de présenter au Conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation

• **Décision n°11 du 18 juin 2024**

Signature de l'avenant pour les conditions particulières au contrat Villassur de Groupama, suite à la signature du contrat modifié relatif aux cyberattaques.

• **Décision n°12 du 25 juin 2024**

Signature du devis avec la société Synbird (CHAMBERRY – 73000) relative à la prise de rendez-vous en ligne pour les cartes identité/passeports, sur une base forfaitaire de demandes annuelles à 1 000 prises de rendez-vous ; le montant HT de ce devis s'élève à 750 € (soit 900 € TTC) au lieu de celui pour l'année précédente au forfait de 2 500 prises de rendez-vous annuelles pour un montant HT de 950 € (soit 1 140 € TTC)

• **Décision n°13 du 27 juin 2024**

Dans le cadre de la création d'une chaufferie bois et son réseau de chaleur sur la commune, signature de la convention de valorisation des Certificats d'Economies d'Energie avec la Société Eqinov (ISSY-LES-MOULINEAUX – 92130) pour la reprise de 6 chaudières à fioul situées dans les futurs bâtiments raccordés (Pôle éducatif, crèche, périscolaire, mairie, ancienne Poste, école maternelle) à 11 000 € la chaudière.

**CRÉATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS ET SON RÉSEAU DE CHALEUR –  
DEMANDE DE SUBVENTION DETR / DSIL**

Le Maire précise au conseil que les travaux de création d'une chaufferie bois et son réseau de chaleur sur la commune, qui desservira 6 bâtiments communaux en remplacement des chaudières actuelles à fioul, pourront bénéficier de subventions.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'APPROUVER l'avant-projet susvisé pour un coût prévisionnel d'opération de 689 936 € HT (dont 39 861 € HT d'A.M.O.) et d'arrêter les modalités de financement ;
- **DE SOLLICITER l'aide de l'Etat au titre de la DETR / DSIL 2024 à hauteur de 260 030 € soit 40 % (sur une base de 650 075 € HT) ;**
- D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel suivant :
  - subvention DETR / DSIL 40 % : 260 030 €
  - subvention FEDER 30 % (avec A.M.O.) : 206 980.80 €
  - autofinancement 30 % (total avec A.M.O.) : 222 925.20 €
- DE S'ENGAGER à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas retenue au titre des subventions.
- D'AUTORISER M. le Maire à effectuer les démarches administratives et comptables qui en découleront.

**CRÉATION D'UN ESPACE INTER-GÉNÉRATIONNEL (AIRE DE JEUX) –  
DEMANDE DE SUBVENTION À LA MSA**

Le maire informe le conseil que les travaux de création d'un espace inter-générationnel (aire de jeux) rue du Jard à VAUVILLERS, pourront bénéficier de subventions.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'APPROUVER l'avant-projet susvisé pour un coût prévisionnel d'opération de 91 313.09 € HT et d'arrêter les modalités de financement ;
- **DE SOLLICITER l'aide de la MSA à hauteur de 22 828.27 € € soit 25 % ;**
- D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel suivant :
  - subvention DETR / DSIL 30 % : 27 393.93 €
  - subvention MSA 25 % : 22 828.27 €
  - subvention RÉGION (ENVI) 20 % : 18 262.62 €
  - subvention ANS (uniquement tables) 3.26 % : 2 976.81 €
  - autofinancement 21.74 % : 19 851.46
- DE S'ENGAGER à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas retenue au titre des subventions.
- D'AUTORISER M. le Maire à effectuer les démarches administratives et comptables qui en découleront.

**CRÉATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS (CITY PARC) – DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT**

Le maire informe le conseil que les travaux de création d'un terrain multisports (city parc) rue du Stade à VAUVILLERS, à proximité du collège pourront bénéficier de subventions.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **S'ENGAGE à donner un accès prioritaire et gratuit aux élèves des collèges pour la pratique de l'EPS ;**
- APPROUVE l'avant-projet susvisé pour un coût prévisionnel d'opération de 78 942 € HT et d'arrêter les modalités de financement ;
- **SOLLICITE l'aide du département à hauteur de 7 500 € soit 25 % du coût plafonné à 30 000 € HT soit 9.50 % de subvention totale des travaux ;**
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :
  - subvention DÉPARTEMENT 9.50 % (base de 30 000 €) : 7 500 €
  - subvention RÉGION 20 % : 15 788.40 €
  - subvention ANS 35.50 % : 28 024.41 €
  - autofinancement 35 % : 27 629.70
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas retenue au titre des subventions.
- AUTORISE M. le Maire à effectuer les démarches administratives et comptables qui en découleront.

\*\*\*\*\*

Fin de la séance : 19h00

**Prochain conseil : Vendredi 06/09/2024**

Le secrétaire de séance,

M. DOMINGUES Yves



Le Maire

Bruno MACHARD



